

Code de vie

École Notre-Dame-de-Bonsecours 2025-2026

Le code de vie de l'école Notre-Dame-de-Bonsecours est travaillé en concordance avec les valeurs du projet éducatif 2023-2027.

Bien-être	Prendre soin de soi Trouver sa place et réussir à s'exprimer Se sentir épanoui et en sécurité à l'école
Bienveillance	Agir avec respect, civilité afin d'assurer le bien-être et la sécurité des élèves et adultes de l'école Prendre soin les uns des autres Entretenir des relations harmonieuses
Accomplissement	Développer son sentiment de compétence dans les sphères sociales, affectives et académiques; Se sentir capable d'apprendre. Célébrer les grandes et petites victoires Découvrir des intérêts
Collaboration	Prendre sa juste place dans la communauté de l'école en laissant de la place aux autres Aider ses pairs dans leurs défis, les encourager dans leurs forces Être ouvert face aux autres et leurs idées

Nous avons pris connaissance du code de vie de l'école Notre-Dame-de-Bonsecours ainsi que du code de conduite numérique (annexe 4) :

Nom de l'élève : _____

Nom du parent : _____

Signature du parent : _____



S'inspirant de ces valeurs, l'équipe-école met de l'avant cinq principes fondamentaux, qui guideront chacune de nos interventions :

<i>Principes fondamentaux</i> À l'école Notre-Dame-de-Bonsecours, je...	Collaboration	Accomplissement	Bienveillance	Bien-être
... suis respectueux envers moi, les autres élèves et les adultes	X		X	X
... suis conscient, dans mes choix et gestes, que je partage mon environnement avec les autres	X		X	
... contribue à créer un bon climat d'apprentissage dans la classe	X	X	X	X
... m'investis dans mes apprentissages		X	X	X
... suis à l'écoute des gens présents	X		X	X

Ces principes fondamentaux seront verbalisés et présentés aux élèves de manières variées et adaptées selon le niveau scolaire.

Concrètement, des comportements attendus seront présentés sous forme d'affiches dans des endroits stratégiques dans l'école. Un exemple d'affiche peut être trouvé en annexe 1. Des affiches sur des thématiques précises telles que le guide vestimentaire (annexe 2) peuvent également être générées au besoin.

Gestion des comportements allant à l'encontre des principes fondamentaux

- Lorsqu'un élève a un comportement qui ne respecte pas les principes et valeurs de l'école, l'équipe école agira de manière variée selon le comportement.
- Les actions de l'équipe-école seront différenciées pour s'adapter à l'âge de l'enfant.
- Les comportements sont définis dans notre système de consignation et peuvent être adaptés en cours d'année. À titre indicatif, il est possible de consulter la liste des comportements sur le site web de l'école.

Le comportement...	Actions de l'équipe-école
... nuit au bon déroulement de cours et au climat d'apprentissage des élèves.	<ul style="list-style-type: none"> - Application du système de gestion de classe de l'enseignant, variable selon le groupe
... nuit au bon déroulement du dîner ou de la récréation.	<ul style="list-style-type: none"> - Primaire : Utilisation de la gradation des sanctions - Préscolaire : Gestion du comportement inspiré de la gradation des sanctions
... est un non-respect des principes du code de vie qui a des répercussions sur les autres.	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Pour les parents : Voir la section « Quoi faire lorsque je reçois un rapport d'observation » dans l'Annexe 3</i>
... est une manifestation d'une des formes de violence.	<ul style="list-style-type: none"> - Primaire : Utilisation de la gradation des sanctions - Préscolaire : Gestion du comportement inspiré de la gradation des sanctions - Application des sections 5 à 8 du plan de lutte contre l'intimidation et la violence - <i>Pour les parents : Voir la section « Quoi faire lorsque je reçois un rapport d'observation » dans l'Annexe 3</i>
... s'apparente à une situation d'intimidation	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge par la direction ou la personne déléguée par celle-ci - Application des sections 5 à 8 du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Gestion des blessures

L'équipe-école avise les parents de toute blessure mineure pour lesquels un suivi ou une vigilance doit être apportée. En cas de blessure importante pour laquelle un suivi immédiat peut être requis, un appel aux parents sera effectué.

Définitions :

Conséquence logique : Une conséquence centrée sur l'apprentissage, en lien avec le comportement à corriger, qui aide le développement des habiletés sociales, l'autocontrôle et la résolution de problème. Elles ont un lien avec la situation problématique et peut inclure des gestes de réparations

Récréations guidées : Récréation (ou moment durant le dîner) durant lequel l'élève suit un surveillant sur la cour. Cette démarche sert à faire un rappel des règles, à faire de l'observation des comportements efficaces à l'aide d'un adulte, sans que ce soit un retour direct sur le comportement de l'élève.

Récréations éducatives : Retour durant une récréation afin de rappeler les attentes associées à un comportement, qui peut inclure ou non un retour direct sur l'événement. Le retour peut amener l'élève à réfléchir, par exemple, sur son intention de départ et sur le résultat obtenu, les possibilités d'aller chercher de l'aide, ou une réflexion plus globale en lien avec les valeurs de l'école.

Suspension interne :

- L'élève ne participe pas aux activités à l'horaire de son groupe.
- Lorsque possible, la suspension se fait avec du personnel administratif ou professionnel disponible (selon l'horaire et enjeux possibles de confidentialité). La suspension peut également se faire dans un autre local de classe. Le local choisi pour la suspension est établi selon le profil de l'élève et la situation.
- Toute suspension est annoncée comme se tenant possiblement dans deux endroits pour offrir une prévisibilité à l'élève.
- Durant sa suspension, l'élève peut faire des activités éducatives s'il est possible de les faire dans ce contexte ou une démarche réflexive sur le défi consigné, préparé par un intervenant pivot.
- L'adulte supervisant la suspension n'a pas à enseigner à l'enfant, mais doit s'assurer que l'élève puisse effectuer les tâches attendues de sa part
- Lors d'une suspension, la récréation ne se passe pas selon les modalités habituelles, mais n'est pas punitive, l'élève peut apporter un livre/jeu individuel.
- Lors d'une suspension à l'interne, l'école détermine si un protocole de retour doit être mis en place pour l'élève.
- L'accompagnement auprès de l'enfant (par exemple, retour éducatif), se fait à un moment distinct de la suspension.
- La durée de la suspension interne varie selon le comportement et s'inspire des balises suivantes :

P1	P2	Récré	P3	Dîner	P4	Récré	P5
Courte			Retour en classe				
Demi-journée				Retour en classe			
Longue					Retour en classe		
Journée pleine							

Il est à noter qu'en cours de journée, certains élèves soient aussi retirés de classe pour faire des retours sur des situations ou afin de leur offrir du soutien autour de certains défis de comportements. Ces retraits ne sont pas considérés comme des suspensions.

Suspension externe :

- L'élève est retiré de l'école de manière provisoire.
- Aucun travail pédagogique n'est envoyé directement, l'objectif est de prioriser le retour à l'école.
- La suspension externe est en place jusqu'à l'entente relative à un protocole de retour pour l'élève
- Lors de son retour à l'école, le parent est présent pour une rencontre avec l'enfant pour s'assurer d'un retour positif à l'école.

Informations spécifiques

Appareils électroniques

Pour utiliser les appareils électroniques, j'accepte de respecter les encadrements du code de conduite numérique.

Il est permis d'avoir un appareil électronique personnel (par exemple un cellulaire ou une tablette)

DANS SON SAC

Jouets et jeux de la maison

À moins de permission spéciale explicite de la part de l'enseignant ou de l'éducatrice en service de garde, il n'est pas permis d'apporter des jouets et jeux de la maison.

Jeux permis sur la cour d'école

Les jeux permis sur la cour d'école ne sont pas fixes pour l'année complète afin de permettre une variété de jeux et de s'adapter aux possibilités (saisons, météo, nouveaux jeux proposés par les élèves). Les changements de jeux sont annoncés aux élèves par l'équipe de surveillance. Les élèves peuvent s'adresser en tout temps aux adultes pour vérifier si un jeu est permis.

Bibliothèque

L'élève a le privilège d'emprunter jusqu'à 3 livres en français et 1 livre en anglais pour une période de 3 semaines.

-L'élève a la responsabilité de rapporter les livres en bon état et à temps.

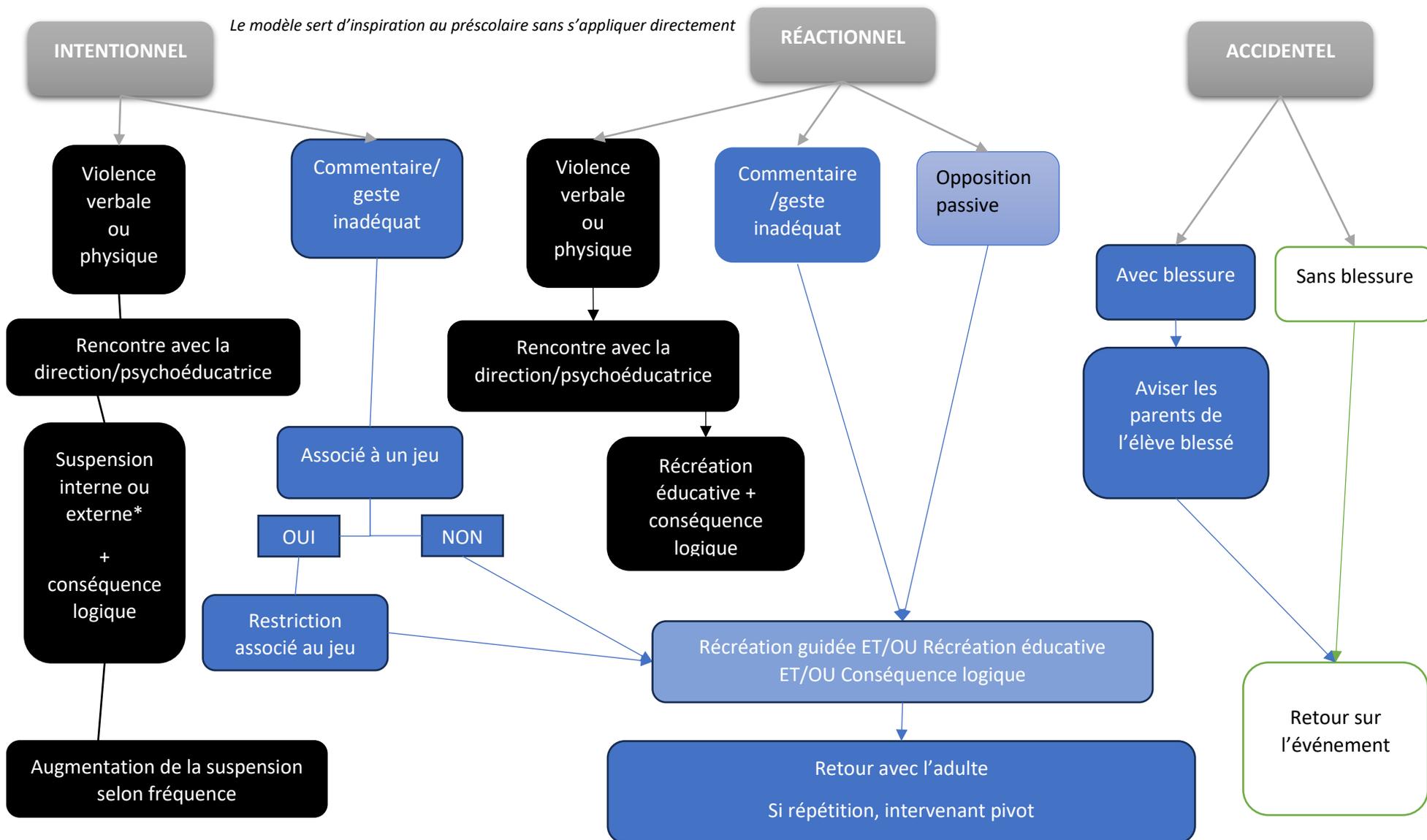
-Si un livre revient endommagé, la personne responsable de la bibliothèque enverra une facture aux parents de l'élève.

- En cas de retard :

1. Avis verbal ou écrit donné par le/la titulaire du groupe.
2. Après une semaine de retard, si le livre n'est pas ramené, le droit d'emprunter des livres peut être retiré à l'élève jusqu'à la résolution de la situation (retour ou paiement du livre)
3. La personne responsable de la bibliothèque enverra une facture aux parents de l'élève.

Gradation des sanctions – PRIMAIRE

Le modèle sert d'inspiration au préscolaire sans s'appliquer directement



Les conséquences indiquées dans la gradation sont les sanctions minimales, qui peuvent être augmentées selon la gravité du comportement

Toutes répétitions de comportements peuvent mener à des restrictions (zones, moments de la journées) ou suspensions

Comment nous différencions un geste intentionnel d'un geste réactionnel?

Dans notre application de la gradation des sanctions, nous considérons un geste comme réactionnel s'il est impulsif, en réaction directe avec la cause de celui-ci. Ainsi, même si le geste est en réaction à quelque-chose qui a eu lieu plus tôt, on le catégorise comme un geste intentionnel si une pause est intervenue entre la cause et le geste car l'élève aurait pu faire le choix d'aller voir un adulte, chercher de l'aide.

- *Il m'a dit X ce matin, je suis allé lui répliquer Y ce midi* est intentionnel, l'élève a fait le choix de répliquer et aurait pu aller chercher de l'aide
- *Il me dit X, je lui réponds Y* est réactionnel, l'élève n'a pas réussi à contrôler le geste impulsif

Annexe 2 – Guide vestimentaire

À l'école Notre-Dame-de-Bonsecours, je...

- ... porte des vêtements qui respectent mon intimité.
 - Mes sous-vêtements sont couverts par mes vêtements
 - Les camisoles à bretelles "spaghettis" ne sont pas permises

- ... porte des souliers ou des sandales attachées
 - J'ai également une paire de souliers d'intérieur.

- ... couvre les zones suivantes, des épaules jusqu'à la mi-cuisse



***À moins d'une activité spéciale qui précise le contraire, l'utilisation de matériel sportif spécialisé (par exemple, souliers à crampons) n'est pas permise à l'école.**

Annexe 3 – Baromètre comportemental

Exemple de rapport d'observation

2 mai 2023 : Presley, Elvis (88 ans, secondaire 3)

Lançait le ballon à travers le carré de sable alors que des plus petits jouaient dedans

Benoit, Bertholet (*admin*)

Interventions :

- * Avertissement verbal à l'élève
- * Lettre d'excuse

Fréquence : Ce comportement a été noté 1 fois depuis le début de l'année.

Communication : **X** aucune

École : École Saint-Laurent

Code de vie : Respect des autres : Choix de jeu inadéquat/non-sécuritaire

Lors de moments libres, que ce soit sur la cour d'école, dans la classe, il arrive parfois que nous ayons de superbes idées de jeux. Tant mieux si nous pouvons le faire, mais il faut s'assurer que celui-ci permette aux autres amis de faire aussi des jeux de manière approprié et sécuritaire.

Description de l'observation par l'adulte

Ce qui a été fait auprès de l'enfant, ou demandé à l'enfant

Si vous recevez le rapport par courriel, il est possible qu'il soit écrit « Aucune », car il n'y a pas eu d'autres communications de la part de l'école que ce rapport. Il est possible que l'enseignant vous appelle et ne vous envoie pas ce rapport.

Explication concernant les attentes de l'école et pourquoi le comportement a été souligné. Ceci n'est pas personnalisé à chaque envoi, il est donc possible que l'explication soit plus large puisque nous regroupons certains comportements dans les mêmes catégories

Quoi faire lorsque je reçois un rapport d'observation?

L'école vous envoie le rapport d'observation afin de vous informer. Selon la gravité de la situation, vous pouvez en discuter avec votre enfant afin de valider sa compréhension, revenir sur les attentes de l'école pour le vivre-ensemble et l'encourager dans son défi. Toutefois, il n'y a pas d'attente à ce que des conséquences soient données à la maison relativement à ce que nous envoyons. Nous avons, en tant qu'équipe-école, fait un suivi et fait des interventions avec l'enfant et il n'est pas nécessaire qu'il soit sanctionné à la maison. Si toutefois nous sentons que l'élève n'a pas compris ou que la situation est grave et que nous croyons important qu'un suivi se fasse à la maison, nous vous en ferons part.

Annexe 4 - Code de conduite numérique



Centre
de services scolaire
des Sommets
Québec

Code de conduite : utilisation des ressources numériques



J'utilise l'information numérique de façon éthique et je respecte les droits d'auteur

- J'analyse la fiabilité et la pertinence des sources.
- Je cite la provenance des textes, des extraits de texte et médias utilisés (photos, images, musique, vidéo).
- Je m'assure que les textes et médias utilisés sont libres de droit.



Je préserve l'intégrité des personnes de mon entourage de même que celle de mon organisation scolaire

- Je communique, via les plateformes autorisées par mon école, de façon respectueuse et empreinte de civisme et de bienveillance (se référer au code de vie de l'école).
- Je m'assure que mes publications ne portent pas atteinte à mon intégrité, à celle des autres ou encore à mon école.
- Je dénonce toute forme d'intimidation, de harcèlement, de propos haineux et racistes (se référer au code de vie de l'école).



Mon engagement, mes responsabilités

- J'ai lu le code de conduite et j'en comprends toutes les informations et les règles.
- Je m'engage à respecter le code de conduite.
- Je comprends que des conséquences ou des frais pourraient s'appliquer en cas de non-respect de ces règles.

Moi



Mes parents ou tuteur



Code de conduite : utilisation des ressources numériques



Je protège toutes informations personnelles : les miennes et celles des autres

Informations personnelles : nom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone, photos, vidéos, etc.

- J'évite de fournir toute information personnelle lorsque je crée un compte sur un site ou application.
- J'évite de partager et de publier mes informations personnelles ou celles des autres.



Je protège mes mots de passe

- Je sécurise mon téléphone et mes comptes par des mots de passe sécuritaires que je garde secrets.



Je prends soin du matériel mis à ma disposition

- J'utilise le matériel prêté uniquement pour des travaux ou des activités scolaires.
- Je préserve l'état du matériel prêté (ordinateur, logiciels, tablette, etc.).
- Je préserve l'intégrité des documents qui me sont partagés à moins que je sois invité à les modifier, à les bonifier.
- Je préserve l'intégrité du système ou du réseau informatique (exemple: ne pas tenter d'aller sur des sites interdits au CSSDS).
- Je range soigneusement le matériel et je le rebranche après l'utilisation.